



N° 123

Le 26 mai 1993

LE CANADA DÉPLORE LA SITUATION AU GUATEMALA

La ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, a déploré aujourd'hui la suspension de la constitution du Guatemala, de même que des plus hautes instances législative et judiciaire de ce pays par le président Jorge Serrano.

«Le Canada ne peut fermer les yeux sur un tel abus du processus démocratique. La cause de la démocratie et des droits de la personne sur notre continent nous tient à coeur et le Canada, en collaboration avec l'Organisation des États américains (OEA), prendra toutes les mesures possibles pour soutenir ces valeurs fondamentales», a déclaré M^{me} McDougall.

Le Canada appuie fermement la résolution adoptée à l'occasion d'une réunion d'urgence du Conseil permanent de l'OEA et qui condamne les événements survenus au Guatemala. La résolution exhorte notamment les autorités guatémaltèques à rétablir immédiatement les institutions démocratiques et à respecter pleinement les droits de la personne aux termes de la règle de droit.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874